



Réunion du bureau
Mercredi 9 octobre 2019 - 13 h 30 (heure de Paris)

Relevé de conclusions

Étaient présents : M. Ipou Félicien AMANI, président ; M. Denis MATHEN, vice-président ; M. Nicolas DESFORGES, secrétaire général ; Mme Valérie PÉNEAU, trésorière ; M. Christian HEBRANT, Chef de Cabinet du Gouverneur de la Province de Namur ; au titre du secrétariat général : Mme Naima HAMANI, Chargée de mission.

La prochaine audioconférence du bureau de l'APREF est fixée au

6 novembre 2019 à 18h00 (heure de Paris)

au Salon des Préfets

1/ État des adhésions et des finances

2/ Point sur les résultats de la campagne d'adhésion

3/ Point sur la publication des actes

4/ Point sur le groupe de travail du colonel OUATTARA

5/ Point sur les correspondants régionaux

6/ Point sur le prochain forum

- Discussion sur la proposition de Monsieur Denis MATHEN

7/ Préparation de la prochaine assemblée générale

8/ Questions diverses

1. **Adhésions et Finances**

Le bureau valide la proposition de la trésorière de recourir aux services d'un comptable pour être en conformité avec la loi.

2. **La publication des actes**

- Dès BAT (donné le 10 octobre) compter un délai de 3 semaines et une livraison fin octobre.
- Le bureau arrête le plan de diffusion suivant:

a) Envoi par mail de la version numérique aux

- Membres
- Intervenants
- Contacts
- Sponsors

en proposant sur demande l'envoi d'un exemplaire papier (estimation 50 demandes sur 200 destinataires) qui sera effectuée avec une carte du Président.

- b) Envoi avec une lettre personnalisée à une vingtaine de destinataires dont le secrétariat établira la liste.
- c) Répartition de 180 exemplaires entre membres du bureau.
- d) Constitution d'une réserve de 50 exemplaires.

3. **Groupe Ouattara**

- Le Président relancera les membres africains, la trésorière les membres européens

4. **Correspondants régionaux**

- Le Président adressera la note attendue

5. **Assemblée générale**

- La pré invitation est partie
- La date du 12 décembre, 15h et les deux sites (Salon des Préfets du ministère de l'intérieur à Paris et l'École Nationale d'Administration à Abidjan) sont confirmés
- Une convocation sera adressée mi-octobre:
 - Elle confirmera la date, l'heure et les sites
 - Elle précisera l'ordre du jour:
 - Rapports statutaires (moral, financiers, présentation des comptes)
 - Renouvellement du bureau
 - Relations avec l'AERTE
 - Organisation du prochain forum
 - Perspectives d'action de l'association
 - Elle lancera l'appel à candidature, elle joindra un bulletin réponse et un bon pour pouvoir.

6. **Prochain forum**

- Après échanges, le bureau approuve la proposition de Denis Mathen qui a fait parvenir une V2 intégrant les conclusions des discussions (programme prévisionnel en annexe de ce relevé de conclusion).
- Chaque membre du bureau proposera les noms de contributeurs ou d'intervenants pour la prochaine réunion de bureau.

7. **La prochaine réunion du bureau est prévue le 6 novembre à 18h00.**

Un échange par audio sera proposé à la Louisiane à cette occasion.

APREF – Forum de Namur du 03/12 au 06/12/2020

Programme prévisionnel

Jeudi 03/12

Matin : Installation à l'hôtel (à faire : prise de contacts, vérification des disponibilités et possibilités)

12h : Lunch d'accueil (lieu à déterminer)

14h : **Ouverture des travaux**

- Introduction du Forum par Mr Denis Mathen, Gouverneur de la province de Namur, Président de l'APREF
- Allocution(s) officielle(s) à déterminer : **Ministre-Président de la Région Wallonne et/ou de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Ministre de l'Intérieur, Ministre des pouvoirs locaux, représentant OIF...**
- Exposé inaugural par une autorité académique, un Professeur d'université,... (**Université de Namur, Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective, et de la Statistique...**)
-

16h-16h15 : Pause-café

16h15-18h15 : **Table ronde 1 – La cohésion sociale au quotidien des représentants d'Etat par le prisme de leurs compétences** : ordre public lors de mouvements sociaux, de manifestations, mouvements de grèves dans les prisons, du monde agricole sur les autoroutes, dans des entreprises de ressources stratégiques ou établissements de soin, le rôle de conciliation, de médiation p.ex. sur les thématiques (trans)migratoires, les conflits à propos d'établissements spécifiques (cf. AERTE 2018 à Lyon), la défense de valeurs communes fondamentales tels l'humanisme et la démocratie, les contacts avec les acteurs sociaux, les actions de prévention de phénomènes impactants (radicalisation,...)

18h15-19h15 : Drink au Palais du Gouverneur de la province de Namur (à confirmer – ou autre lieu)

19h30 : Dîner à l'Ecole Hôtelière de la Province de Namur

Vendredi 04/12

9h-11h : Table ronde 2 – **La cohésion sociale dans sa dimension de mobilisation de forces vives, y compris socio-économiques, autour de grands projets** : capacité de fédérer des acteurs sur des

projets structurants de développement territorial, d'attractivité par le renforcement des liens sociaux, de lobby positif, de marketing territorial,...

11h-11h15 : Pause-café

11h15-12h15 : **Table ronde 3 – La reconstruction de la cohésion sociale après une situation de crise** : la résilience, la capacité à recréer du tissu social par toute une série d'actions, d'aides et l'anticipation grâce à l'entretien d'un réseau d'acteurs, développer des actions ou des lieux mémoriels (cf Lac Mégantic,)

12h15-13h : Réunion du Bureau de l'APREF

12h15-14h : Lunch

14h-15h00 : Suite de la **Table ronde 3 – La reconstruction de la cohésion sociale après une situation de crise**

15h15-16h15 : **AG de l'APREF** :

- Partie statutaire : rapports financiers et moraux, approbation des budgets et comptes, désignation du président et du bureau
- Autre partie : détermination des lieux et dates des prochains AG et Forum

16h15-17h30 : **Conclusion des travaux**

- Rapports des tables rondes
- Intervention conclusive d'une autorité (à déterminer : Ministre des affaires sociales,...)
- Clôture par le Président de l'APREF

17h30-18h30 : Retour aux hôtels – temps libre

18h30-19h30 : **Activité/apéritif dans un lieu historique (à déterminer)**

Dîner de gala **(à déterminer : en bord de Meuse, sur une péniche ou autre)**

Samedi 05/12

Journée de détente et de découverte

9h-11h : activité Musée ou citadelle de Namur (petit train à voir en fonction du climat...)

12h : Lunch à l'invitation du Gouverneur de la province du Brabant wallon (La Hulpe ?)

14h : Visite en Brabant wallon (Folon, Waterloo) ou Bruxelles (plus compliqué au niveau des déplacements et horaires avec le trafic, sauf si combiné à certains départs Zaventem...)

18h : Retour à Namur et/ou départs